

Immersion d'urne et dispersion de cendres funéraires

- **en Méditerranée**
- **dans l'Atlantique**

Afin de répondre à un désir exprimé par le défunt ou ses proches, l'Association Française d'Information Funéraire offre le moyen de faire immerger une urne ou de disperser des cendres cinéraires.

Ce service effectué avec déférence permet d'éviter aux familles de se déplacer.

Immersion ou dispersion en Méditerranée

Iles de Port-Cros et Porquerolles



**Parc naturel régional de la Méditerranée.
Immersion ou dispersion effectuée dans l'alignement Bagaud - Cap des Médes.**

Cap d'Antibes



**Ses remparts et son Fort-Carré
délimitent le grand port de la vieille ville.
Immersion ou dispersion effectuée au large.**

Cap Ferrat



**Longue avancée sur la mer entre Villefranche et Beaulieu.
Immersion ou dispersion effectuée au large.**

Cap Dramont



**Plage du débarquement des forces américaines.
Vision du site enchanteur de l'Ile d'Or et des roches rouges.
Immersion ou dispersion effectuée au large.**

Iles de Lérins



**Ses deux îles Sainte-Marguerite et Sainte-Honorat
sont situées au sud de la côte cannoise.
Immersion ou dispersion effectuée au large.**

Cap Martin



**Proche de la frontière italienne.
Connu pour ses plages et la limpidité de ses fonds marins.
Immersion ou dispersion effectuée au large.**

Immersion dans l'Atlantique

Presqu'île de Quiberon, Morbihan



**Perle de la Bretagne Sud, ce sanctuaire naturel est situé au cœur des îles du Ponant
Immersion ou dispersion au large de la presqu'île.**

Dispersion en Méditerranée ou dans l'Atlantique : 215 Euros

**Immersion d'une urne en Méditerranée ou dans l'Atlantique : 245 Euros
215 + 30 (transfert des cendres dans une urne biodégradable en sel ou en cellulose)**

Ces prestations sont effectuées à partir de navires homologués par la marine marchande.

Elles sont mises en œuvre sous le contrôle et avec la garantie de l'association qui effectue les déclarations en mairie.

Dès que la cérémonie a été réalisée, un justificatif est retourné à la personne expéditrice de l'urne.

Tous les envois sont effectués en recommandé avec avis de réception.

Pour toute information ou commande, contacter directement :

**Association Française d'Information Funéraire
9, rue Chomel 75007 PARIS
Tél. : 01 45 44 90 03**

**Ajouter 50 Euros lors d'un envoi effectué de l'étranger.
Le prix est T.T.C. et peut être modifié sans préavis.**

Attention :

Ne jamais effectuer d'envoi par "Colissimo distribution sans signature" de la poste. Ce mode de transport avec cette entreprise présente trop de risque de perte et de non distribution.